

DELEGATION au Maire de Saint-Denis et réception d'une délégation de la
Municipalité de NICE

Le Maire donne lecture du rapport.

Sur invitation d'Air France et pour l'inauguration officielle de la Ligne qui, par Superstarline, passe par Nice, le Préfet de la Réunion et le Maire de St-Denis seront les hôtes de la Municipalité de Nice qui a également convié les Maires de Port-Louis et Curepipe, de Tananarive et d'une personnalité de Madagascar qui n'a pas encore été désignée.

M. le Préfet et moi-même avons accepté très volontiers cette invitation de la Compagnie Air France et de la Municipalité de Nice que préside M. Jean NEDECIN, ancien Ministre.

Une délégation de la Municipalité de Nice sera à son tour dans les trois îles sœurs et particulièrement à Saint-Denis. Vous serez maintenant d'accord avec votre Maire pour que les réceptions que nous offrirons soient dignes de nos hôtes.

La date de l'arrivée à Saint-Denis de la délégation niçoise variera entre le 25 et le 29 Mai./.

Les propositions du Maire sont adoptées à l'unanimité.

La séance est donc suspendue à 11 H.40' et renvoyée au Lundi 2 Mai à 17 heures./.